

COMMENT PRÉPARER SON ORIENTATION APRÈS LA 3^e ?

CHOISIR SON ORIENTATION

Conseil de classe du 2^e trimestre : Du 17/03/2025 au 30/03/2025

Avant le conseil de classe

VOTRE DÉMARCHE EN LIGNE ?

Connectez-vous au portail Scolarité Services : teleservices.education.gouv.fr

Avec votre identifiant et mot de passe de votre compte EduConnect
ou utilisez France Connect.

Plus d'informations au verso.

indiquer votre choix d'orientation parmi les possibilités suivantes :

2^{de} générale et technologique, 2^{de} professionnelle, 1^{re} année de CAP ou de CAP agricole.

Après le conseil de classe

Connectez-vous pour **consulter son avis sur les voies d'orientation choisies.**

CHOIX DÉFINITIFS D'ORIENTATION

Conseil de classe du 3^e trimestre: 02/06/2025

Avant le conseil de classe

Connectez-vous à Scolarité Services pour **saisir votre choix d'orientation.**

Vous pouvez saisir jusqu'à trois choix en les classant par ordre de préférence.

En parallèle, dans Scolarité Services (service Affectation post-3^e), saisissez les demandes de formations

et d'établissements dans lesquels vous souhaitez que votre enfant ait une place à la rentrée 2022.

Après le conseil de classe : répondre à la proposition d'orientation

Connectez-vous pour **prendre connaissance de l'orientation proposée par le conseil de classe et donner votre réponse.**

En cas de désaccord, prenez rendez-vous avec le chef d'établissement pour décider de la suite à donner à votre démarche.

Pour l'admission dans un établissement à la rentrée prochaine, seules les demandes pour les formations en accord avec la décision d'orientation seront étudiées.

DÉCOUVRIR LES FORMATIONS ET FORMULER SES DEMANDES

Avant le conseil de classe : formuler vos demandes Du : 05/04/2025 Au 23/05/2025

Connectez-vous à Scolarité Services pour **découvrir les formations et formuler vos demandes d'admission pour les formations et établissements que vous souhaitez.**

Pour chaque formation choisie, le conseil de classe examine la voie d'orientation correspondante

2^{de} générale et technologique, 2^{de} professionnelle, 1^{re} année de CAP ou de CAP agricole.

L'admission dans la formation tient compte de la décision d'orientation et des capacités d'accueil de l'établissement demandé.

VOIR LE RÉSULTAT D'ADMISSION ET S'INSCRIRE

Fin juin

Connectez-vous à Scolarité Services pour découvrir la formation et l'établissement où votre enfant est admis et inscrivez-le dans son nouvel établissement.

Toute l'information sur : education.gouv.fr/orientation3e

Si vous vous apercevez que vous avez fait de bonne foi une déclaration erronée, n'oubliez pas de la signaler à l'établissement : vous avez le droit à l'erreur.

EduConnect

Activez votre compte **EduConnect** ou utilisez **FranceConnect** pour profiter du portail **Scolarité Services**.

À QUOI SERT EDUCONNECT ?

EduConnect est le **compte** qui permet d'accéder aux services numériques des écoles et des établissements **pour suivre la scolarité de vos enfants**.



Utilisez ce compte :

- 1 identifiant / 1 mot de passe pour tous vos enfants
- tout au long de leur scolarité (de l'école au lycée).

Accédez par exemple :

- aux **démarches en ligne** comme l'inscription au collège ou au lycée.
- au **livret scolaire** de vos enfants.
- à l'**espace numérique de travail (ENT)**

COMMENT ÇA MARCHE ?

Connectez-vous avec votre compte **EduConnect** ou avec **FranceConnect** sur teleservices.education.gouv.fr

1

Pour activer **votre compte**, vous avez besoin du **numéro de téléphone** portable donné lors de l'inscription de vos enfants.

2

Une fois que **votre compte est activé**, vous accédez aux **services et démarches en ligne** associés à chacun de vos enfants.

DES QUESTIONS ?

Si vous avez des questions sur votre connexion ou une démarche en ligne, la **plateforme d'assistance nationale** est à votre disposition.



En ligne à l'adresse :
assistanceteleservices.education.gouv.fr



Par téléphone au **0809 54 06 06**
du lundi au vendredi de 8h à 20h
et le samedi de 8h à 12h (heure de Paris)
(prix d'un appel local)